

UNIVERSITE DE PARIS I - PANTHEON - SORBONNE

ETAT DE LIQUIDATION DES DEPENSES DE PERSONNEL SUR CREDITS DE RECHERCHE

VACATIONS

- ADMINISTRATIVES
 DE RECHERCHE
 DE BIBLIOTHEQUE

UNITE BUDGETAIRE	CENTRE DE RESPONSABILITE	DESTINATION

Centre de recherche :

Professeur responsable :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE VACATAIRE

Nom M. Mme Mlle : Nom de Jeune fille :

Prénom :

Date de naissance : (_ I _) (_ I _) (_ I _ I _ I _)

Lieu de naissance :

Département (_ I _) ou Arrondissement (_ I _)

N° Sécurité Sociale : (*) (_ I _)

Nationalité : (*)

Adresse :

Code postal : (_ I _ I _ I _ I _) Ville :

Tél :

Situation de famille : célibataire marié divorcé

TITRES UNIVERSITAIRES :

FONCTIONS EXERCEE PAR AILLEURS (*) :

Nom et adresse de l'employeur :

PLAFOND SECURITE SOCIALE (*) : OUI NON

Pour les Agents de l'Etat, indiquer (*) : fonction exercée :

Titulaire :

Auxiliaire :

Grade : Classe : Echelon : indice nouveau majoré :

Si étudiant fournir copie Carte d'Etudiant en cours de validité

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES TRAVAUX EFFECTUES :

Travaux administratifs Travaux de bibliothèque Travaux de recherche

mois de : nombre de vacations : x taux unitaire : =
(en chiffres)

certifié sincère et véritable l'exécution du service fait, et le présent état s'élevant à la somme de : (en toutes lettres).....

Le responsable de la Convention
Le responsable du Centre de Recherche

Fait à Paris, le

Le Directeur de l'UFR

nom
signature

nom
signature

(*) Pièces à fournir : voir au dos

VACATIONS ADMINISTRATIVES

VACATIONS DE BIBLIOTHEQUE

VACATIONS DE RECHERCHE

**PIECES A FOURNIR A L'APPUI DE LA PREMIERE DEMANDE DE PAIEMENT
OU EN DEBUT D'ANNEE UNIVERSITAIRE**

- RIB ;
- Copie de la carte de sécurité sociale ;
- Copie de la carte d'étudiant en cours de validité.

Vacataire avant un employeur principal :

- Copie du bulletin de paie ou attestation de l'employeur principal précisant si le salaire dépasse ou non le plafond sécurité sociale ;
- Autorisation de cumul pour les fonctionnaires.

Vacataire de nationalité de l'UE :

- Copie de la carte de séjour temporaire portant la mention "**Salarié**".

Vacataire de nationalité étrangère :

- Copie de la carte de résident ;
- Autorisation de travail.